



Présentation :

Depuis l'apparition des subventions publiques à la recherche en sciences humaines et sociales (Conseil des arts du Canada, 1957), la recherche libre dans ce domaine a occupé une part de plus en plus réduite à l'intérieur du budget tant canadien que québécois destiné à la recherche. On doit comprendre la recherche « libre » par opposition à la recherche « concertée » et à la recherche « ciblée » : là où elle laisse au chercheur la liberté de choix des sujets dont il entend traiter et de la façon de les étudier, les deux autres lui imposent soit les modalités de réalisation des travaux (équipes, partenariats, réseaux), soit les thèmes admissibles à l'aide publique (déterminés par les autorités politiques), soit l'une et l'autre contrainte. C'est toute la logique de la recherche, du savoir et de son usage qui est ainsi transformée, et cela a des conséquences souvent néfastes à la fois sur les chercheurs et sur la société elle-même qui utilise le résultat de leur travail. Si cet ouvrage rappelle les étapes de cette transformation et recueille des témoignages éloquentes sur la réalité à laquelle cela a donné lieu, il est surtout une protestation contre le fonctionnement actuel du financement de la recherche et un appel à rendre au travail universitaire sa liberté et sa créativité.

Auteur : **Andrée Lajoie**
Titre : **Vive la recherche libre !**

224 pages
ISBN 978-2-89578-175-2
24,00 \$
en librairie le 24 février 2009

Distribution :
Dimedia

Relations de presse :
Félix-J. Philantrope
felix.philantrope@gmail.com
514-575-9545

Auteur :

Andrée Lajoie est professeur émérite à la faculté de droit de l'université de Montréal. Axés d'abord sur le droit constitutionnel et administratif, ses travaux ont porté plus récemment sur la théorie du droit (pluralisme, herméneutique). Elle a entre autres publié *Conceptions autochtones des droits ancestraux au Québec* (LGDJ et Thémis, 2008), *Quand les minorités font la loi* (PUF, 2002) et *Jugement de valeurs* (PUF, 1997).